



BEAUHARNOIS

VOUS INFORME



À LA UNE

ACHAT LOCAL
P. 3

Vol. 10 - N°5
18 DÉCEMBRE 2020





VŒUX DU CONSEIL

En cette fin d'année si singulière, le conseil municipal vous souhaite de passer de joyeuses Fêtes en famille. Profitez de ces doux moments pour prendre soin de vous et de vos proches. Paix, santé et amour !



MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voici en fin d'année, et quelle année avons-nous eue ! Elle restera gravée dans notre mémoire pour bien longtemps, un peu comme le verglas de 1998 l'a été. Ce que je retiens de ces deux événements, c'est la solidarité et la résilience dont le peuple québécois sait faire preuve dans les moments difficiles. Je ne peux que vous remercier pour votre collaboration et votre compréhension, autant à l'égard de la situation entourant la pandémie de la COVID-19 que pour les décisions que nous avons dû prendre afin de respecter les consignes sanitaires. Un merci tout spécial à nos employés qui ont dû apprivoiser le télétravail et s'ajuster à de nouvelles méthodes pas toujours évidentes.

La pandémie nous a montré notre vulnérabilité dans certains domaines, particulièrement en ce qui concerne l'approvisionnement en fournitures médicales et en denrées alimentaires. Heureusement, les mesures mises de l'avant nous ont permis d'éviter le pire. Cette situation hors du commun nous a également démontré que nous devons être solidaires envers nos commerçants locaux plutôt que de nous tourner vers les géants du commerce. C'est pourquoi je vous invite à encourager des entrepreneurs bien de chez nous. Certains offrent même l'achat en ligne et leur éventail de produits mérite d'être découvert. Enfin, un répertoire de toutes nos entreprises est disponible sur le site suivant : <https://achatlocalbhs.com/>.

L'année 2020 aura été celle de la relance du développement résidentiel dans Beauharnois. D'autres projets verront le jour l'an prochain, entraînant par le fait même une augmentation des services aux citoyens avec la venue de ces nouvelles ressources. La Ville de Beauharnois 2021-2025 promet une prospérité comme jamais depuis sa fondation, il y a plus de 150 ans, et j'en suis fier !

Bruno Tremblay – Maire

GRAND DOSSIER

ACHAT LOCAL

La pandémie que nous vivons a des répercussions dans plusieurs sphères de nos vies. C'est une période bien difficile pour tout le monde. Les décisions gouvernementales pour contrer la propagation de la COVID-19 ont des conséquences sur bon nombre de commerces d'ici qui peinent à arriver financièrement.

C'est pourquoi, encore plus cette année, il est important d'encourager l'achat local.

QU'EST-CE QUE L'ACHAT LOCAL ?

Acheter localement, c'est favoriser l'achat de produits manufacturés et cultivés au Québec, faire ses achats dans des commerces indépendants du quartier ou préférer les entreprises québécoises aux grandes multinationales.



COMMENT ENCOURAGER LES COMMERCES DE PROXIMITÉ À L'APPROCHE DES FÊTES ?

- L'achat local encourage des gens d'ici qui offrent bien souvent des produits originaux qui se distinguent de ceux qu'on trouve en grandes surfaces. Allez visiter les boutiques !
- Visitez le site achatlocalbhs.com pour découvrir le répertoire des commerces de la région et l'éventail de produits disponibles à proximité.
- Votre assiette aussi peut avoir une saveur bien de chez nous ! Offrez un cadeau gourmand provenant d'un producteur local ou préparez votre souper des Fêtes avec des produits frais ou du terroir.



Région de
BEAUHARNOIS • SALABERRY

L'achat local le plus beau des cadeaux!

*Procurez-vous nos emballages-cadeaux
de produits gourmands du temps des fêtes
déjà sélectionnés pour vous!*



1

Déjeuner pour se lever du bon pied
40 \$ + taxes

2

Une petite gâterie bien méritée
55 \$ + taxes

3

Pour célébrer et partager dans
le confort de votre foyer
80 \$ + taxes

Points de vente :

Le Local du Gourmet
*Achat en ligne et livraison aussi offerts
(Salaberry-de-Valleyfield)*

La Petite Grange
(Salaberry-de-Valleyfield)

Points de cueillette :

Le Sacré pain
(Sainte-Martine)

Boucherie Christian Houle
(Beauharnois)

Pour plus de détails, visitez le achatlocalbhs.com



ACTUALITÉS

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

Accès aux bureaux sur rendez-vous
seulement.

Pour prendre rendez-vous en temps
réel : ville.beauharnois.qc.ca/saaq

Une transaction par rendez-vous.
Pour effectuer deux transactions, vous
devez prendre deux rendez-vous.

- Numéro de téléphone pour
les particuliers : 1 855-564-3170
- Numéro de téléphone pour
les entreprises : 1 855-564-3048

Aucune personne ne sera admise
sans rendez-vous.

Nous vous prions de demeurer
courtois dans vos échanges avec
notre personnel.



EMPÊCHEZ VOTRE CANALISATION DE GELER CET HIVER

À l'approche de l'hiver, pensez à laisser couler un filet d'eau dans votre conduite d'égout. Ainsi, vous éviterez le gel de vos tuyaux et d'éventuels dommages.

Selon la réglementation en vigueur, un gel de la canalisation domestique pourrait engendrer des coûts au propriétaire (règlement 2019-01 et 2019-04).

Pour plus d'information : 450 225-0650

STATIONNEMENT HIVERNAL

**Entre le 1^{er} décembre et le 1^{er} avril,
il est interdit de stationner
dans les rues entre 1 h et 7 h.**

Utilisez les stationnements municipaux mis à votre disposition.

Pour connaître les détails
du règlement : [ville.beauharnois.qc.ca/
principaux-reglements](http://ville.beauharnois.qc.ca/principaux-reglements)

DÉNEIGEMENT

Afin d'assurer la sécurité des usagers sur les voies publiques du territoire de la Ville, il est important de se rappeler ceci :

- Assurez-vous de respecter la réglementation sur l'installation de votre abri d'auto temporaire, qui doit se trouver à une distance d'au moins deux mètres de la rue ou du trottoir ;
- Dégagez la neige de votre entrée sans la repousser dans la rue, en bordure de la rue ou sur le trottoir ;
- Protégez vos clôtures, arbustes et autres végétations en prévision de la neige qui sera soufflée sur votre terrain ;
- N'enneigez pas les bornes-fontaines, cela constitue un danger pour la sécurité, elles doivent rester accessibles en tout temps ;
- Ne déposez pas vos bacs à déchets dans la rue ou sur le trottoir. Ils doivent demeurer sur votre propriété ;
- Déneigez vos toitures en pente à proximité des trottoirs, des rues ou des sentiers ;
- Soyez attentifs à la présence des véhicules de déneigement et soyez compréhensifs à leur égard. Partageons la route !



CONSIGNES POUR LES COLLECTES

- Sortez votre bac avant 7 h, le jour de la collecte ;
- Placez votre bac en bordure de la route, dans votre entrée ou sur le gazon (ne placez pas votre bac dans la rue ou sur le trottoir) ;
- Les roues et les poignées doivent être orientées vers la propriété ;
- Laissez un espace de 60 cm (2 pieds) entre les bacs ou tout autre objet entourant le bac.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Rappel de la réglementation

- Limite de deux articles encombrants par adresse ;
- Au plus tôt, déposez vos articles volumineux en bordure de rue à 17 h, la veille de la collecte
- Les articles doivent mesurer plus d'un mètre et peser entre 25 et 45 kg (55 et 100 lb) ;
- Les articles contenant du fréon et les résidus domestiques dangereux (RDD) ne sont pas acceptés et doivent être ramenés à l'écocentre ;

Saviez-vous que les items ramassés lors de cette collecte sont destinés à l'enfouissement ? Avant de disposer vos articles, pensez à les ramener à l'écocentre ou à les recycler.

LÉGENDE – TYPES DE COLLECTES

-  Collecte des ordures
-  Collecte des matières organiques
-  Collecte du recyclage
-  Collecte des plastiques agricoles
-  Collecte d'encombrants
-  Collecte de sapins
-  Collecte des surplus de carton
-  Collecte de branches

Afin de prévoir la collecte, communiquez avec le Service des travaux publics, au 450 225-0650 le jeudi de la semaine précédente.

 N'oubliez pas, les feuilles et les résidus verts sont ramassés avec le bac brun. Vous pouvez déposer les petites quantités directement dans le bac et les plus grandes quantités dans des sacs en papier ou dans un contenant avec un **V** inscrit à l'avant.

 Votre bac brun doit absolument se trouver en bordure de rue avec vos sacs et vos contenants pour que la collecte soit effectuée.

SECTEURS

-  EST/OUEST
(Maple Grove et Melocheville)
-  CENTRE
(Beauharnois)



CALENDRIER DES COLLECTES – SECTEUR CENTRE (Beauharnois)

JANVIER 2021						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FÉVRIER 2021						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

MARS 2021						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL 2021						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI 2021						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN 2021						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET 2021						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT 2021						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE 2021						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE 2021						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE 2021						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE 2021						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Collecte des ordures |
 Collecte des matières organiques |
 Collecte du recyclage |
 Collecte des plastiques agricoles
 Collecte de sapins |
 Collecte de surplus de carton |
 Collecte d'encombrants (Voir consignes en p.6)
 Collecte de branches (Pour prévoir la collecte, inscrivez-vous au 450 225-0650, avant le jeudi précédent)

CALENDRIER DES COLLECTES – SECTEURS EST ET OUEST (Maple Grove et Melocheville)

JANVIER 2021						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FÉVRIER 2021						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

MARS 2021						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL 2021						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI 2021						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN 2021						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET 2021						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT 2021						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE 2021						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE 2021						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE 2021						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE 2021						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

- Collecte des ordures | Collecte des matières organiques | Collecte du recyclage | Collecte des plastiques agricoles
- Collecte de sapins | Collecte de surplus de carton | Collecte d'encombrants (Voir consignes en p.6)
- Collecte de branches (Pour prévoir la collecte, inscrivez-vous au 450 225-0650, avant le jeudi précédent)



PRÉVENTION

DES SORTIES BIEN DÉNEIGÉES PEUVENT VOUS SAUVER LA VIE



En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. En hiver, des sorties extérieures bloquées par la neige ou la glace peuvent nuire à l'évacuation.

- Déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse ;
- Prévoyez une alternative à votre sortie principale et assurez-vous qu'elle soit déneigée en tout temps ;
- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants ;
- Prévoyez un point de rassemblement accessible et visible des pompiers dès leur arrivée ;
- Faites-en sorte que les fenêtres soient accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant, pour qu'il puisse les ouvrir et les atteindre en utilisant un banc ou une chaise.



LA PRÉVENTION DES INCENDIES DURANT LE TEMPS DES FÊTES



L'installation du sapin

Un sapin artificiel est plus sécuritaire, car il risque moins de prendre feu. Si vous optez pour un arbre naturel :

- Assurez-vous qu'il soit fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne doivent pas se détacher facilement ;
- Coupez le tronc en biseau dès votre arrivée à la maison afin qu'il absorbe mieux l'eau ;
- Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli, installez-le loin des sources de chaleur et arrosez-le tous les jours ;
- Après Noël, profitez des collectes de sapins pour vous départir de votre arbre. Ne le rangez pas à l'intérieur, dans le garage ni près de la maison.

ENTRETIEN DES BORNES-FONTAINES EN HIVER

Aidez nos pompiers et nos équipes des travaux publics : dégagez la borne-fontaine située sur votre terrain.

Ce petit geste pourrait vous sauver la vie ! Lors d'un incendie, les pompiers ont peu de temps pour raccorder l'autopompe pour alimenter les lances. En rendant les bornes d'incendie visibles et accessibles, vous faciliteriez leur travail.

Si vous apercevez une borne-fontaine ensevelie, avisez les travaux publics au 450 225-0650.



Il est interdit d'ensevelir les bornes-fontaines.



LOISIRS

Bois Robert

 50, chemin des Hauts Fourneaux
450-429-3546 poste 242
ville.beauharnois.qc.ca/bois-robot

Ouverture des sentiers de raquette et de ski de fond lorsque les conditions météorologiques le permettent.

COMMODITÉS

Plus de 10 km de sentiers balisés. Signalisation améliorée en lien avec la COVID-19.

LOCATION

Le service de location d'équipement ne sera pas disponible en raison des mesures sanitaires exigées par la direction de la santé publique.

Coût : Gratuit



Patinoires extérieures

 **Lundi au jeudi : 16 h à 22 h**
Vendredi : 16 h à 22 h 30
Samedi et dimanche : 12 h 30 à 22 h 30
Congés scolaires : 12 h 30 à 22 h 30

Cet hiver, profitez de nos trois patinoires extérieures pour vous amuser en plein air.

- Secteur est : Parc de l'école Saint-Eugène
- Secteur centre : École secondaire des Patriotes-de-Beauharnois
- Secteur ouest : Parc Montpetit (au bout de la 9^e Avenue)

L'accès aux abris et la surveillance pour les patineurs seront disponibles selon les heures d'ouverture, les conditions météorologiques et les mesures sanitaires émises par la direction de la santé publique.

CONSIGNES À RESPECTER

- Port du masque obligatoire à l'intérieur de l'abri et sur la patinoire ;
- Respect de la distanciation physique de 2 mètres avec les autres bulles familiales.

Les consignes peuvent évoluer en fonction des recommandations gouvernementales.



AVERTISSEMENT : La Ville de Beauharnois suit de très près la situation entourant la pandémie de la COVID-19. C'est pourquoi toutes les informations contenues dans le BVA peuvent faire l'objet de changements. Nous prenons au sérieux les mesures gouvernementales et adaptons notre approche en conséquence. Pour les plus récentes informations, consultez le site Internet et la page Facebook de la Ville.

CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Service alternatif à la bibliothèque

Profitez du service de cueillette et de l'accès aux livres numériques!



BIBLIOTHÈQUE
DE BEAUHARNOIS

Mesures à suivre pour utiliser le service de prêt sans contact :

- Créez votre liste en consultant le catalogue en ligne : ville.beauharnois.qc.ca/bibliotheque-beauharnois;
- Communiquez avec le personnel de la bibliothèque : accueil.bibliotheque@ville.beauharnois.qc.ca | 450 429-3546, poste 260;
- Vous recevrez votre confirmation de rendez-vous par courriel ou par téléphone avec la date et l'heure de votre cueillette.



La cueillette se fait à l'entrée de la bibliothèque et sans contact.



N'oubliez pas votre carte de membre afin de bien vous identifier!



Si vous n'avez pas accès à Internet ou si vous avez besoin d'assistance, vous pouvez laisser un message sur le répondeur et un membre de l'équipe communiquera avec vous.

C'est
facile!



Surveillez la page Facebook et le site Internet de la Ville pour suivre l'évolution de la situation.



N'oubliez pas notre sélection de livres numériques sur la plateforme pretnumerique.ca!

CAMPAGNE NŒUDVEMBRE

En novembre, le conseil a fièrement porté le nœud papillon en guise de solidarité à la campagne Nœudvembre - Procure contre le cancer de la prostate.



AVIS PUBLIC



RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 701-43

- Lors de la séance ordinaire du 13 octobre 2020, le conseil municipal a adopté le Règlement 701-43 modifiant le Règlement de zonage 701 afin d'agrandir la zone H-179 à même les zones H-178 et C-180.
- Ce règlement a pour objet de modifier le Règlement de zonage 701 en y incluant le lot 5 722 417, ainsi qu'une parcelle du lot 3 862 225 du Cadastre du Québec dans la zone H-179.

Il est entré en vigueur le 6 novembre 2020.

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 701-44

- Lors de la séance ordinaire du 13 octobre 2020, le conseil municipal a adopté le Règlement 701-44 modifiant le Règlement de zonage 701 afin de créer la zone H-227 à même les zones HC-102, H-103, H-202 et H-217.
- Ce règlement a pour objet de modifier le Règlement de zonage 701 en y incluant les lots 3 862 890, 3 863 545, 4 432 065 et 4 432 066 du Cadastre du Québec dans la zone H-227.

Il est entré en vigueur le 6 novembre 2020.

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



BRUNO TREMBLAY
Maire



LINDA TOULOUSE
District de la
Pointe-du-Buisson



RICHARD DUBUC
District Saint-Louis



JOCELYNE RAJOTTE
District des
Îles-de-la-Paix



ALAIN SAVARD
District du
parc industriel



ROXANNE POISSANT
District de la Beauce



Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

VILLE DE
Beauharnois

Le bulletin municipal BEAUHARNOIS VOUS INFORME est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois.

La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans cette publication peut être reproduit avec mention de la source.

Conseillère aux communications :
Stéphanie Leduc Joseph

Design graphique, rédaction et révision de textes :
duval design communication

**PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le 14 janvier 2021 à 19 h

HÔTEL DE VILLE

660, rue Ellice, bureau 100
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1

450 429-3546

ville.beauharnois.qc.ca

Suivez-nous sur :    